

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 2023**

**Le 13 décembre 2023 à 16h30,**

Les membres du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat "VALLÉE SUD HABITAT", dûment convoqués le 1<sup>er</sup> décembre 2023, se sont réunis en salle du 9<sup>ème</sup> étage au siège du Territoire Vallée Sud – Grand Paris, 28 rue de la Redoute à Fontenay-aux-Roses, sous la Présidence de Monsieur Jean-Didier BERGER, Président de l'Office.

**Étaient présents avec voix délibératives :** Jean-Didier BERGER, Nadège AZZAZ, Yves COSCAS, Christine QUILLERY, Colette HUARD, Patrick WIDLOECHER, Martine BAGDASSARIAN, Michel VENEAU, Jean-Robert DELLOYE, Christophe RENDU, Zaneta WOZNIAK, Rahma GHIATOU, Thierry CAMPOS, Jean-François COUET, Daniel PIEDDELOUP, Mauricette MERIGOT-DURBAN, Marcelle MOUSSA, El Miloud ZERIOUH.

**Étaient absents excusés ayant donné pouvoir :** Véronique DE LA TOUANNE à Colette HUARD, Sandrine DANDRE à Christine QUILLERY, Anthony REYNAUD à Yves COSCAS.

**Était absente excusée ayant donné pouvoir avec voix consultative :** Stéphanne REVERRE-GUEPRATTE à Antoine PELLETIER.

**Étaient absents excusés :** Lounes ADJROUD, Malika BELARBI, Sabine DIDIELOT

**Assistaient également :** Yann CHEVALIER, Directeur Général ; Audrey ADHOUH JAMGOTCHIAN, Assistante de la Direction Générale ; Eric FISCHER, Directeur Adjoint Comptable et Financier.

**Objet :** Acquisition de 38 logements à loyers libres, de 38 places de stationnements et de 10 stationnements 2 roues motorisés situés au 482 Avenue du Général de Gaulle à Clamart, auprès du promoteur « EMERIGE » - Approbation de l'acquisition, du plan de financement prévisionnel et du coût prévisionnel de l'opération.

VALLEE SUD HABITAT

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 DECEMBRE 2023

DELIBERATION

**Objet : Acquisition de 38 logements à loyers libres, de 38 places de stationnements et de 10 stationnements 2 roues motorisés situés au 482 Avenue du Général de Gaulle à Clamart, auprès du promoteur « EMERIGE » - Approbation de l'acquisition, du plan de financement prévisionnel et du coût prévisionnel de l'opération.**

**Le Conseil d'Administration,**

**Vu** le Code de la Construction et de l'Habitation,

**Vu** le code de l'urbanisme,

**Considérant que** Vallée Sud Habitat projette d'acquérir en VEFA l'immeuble réalisé par le promoteur « EMERIGE » comprenant 38 logements à loyers libres, 38 places de stationnements et 10 stationnements 2 roues motorisés,

**Vu** le prix de revient prévisionnel de l'opération,

**Vu** le plan de financement prévisionnel,

**Vu** l'intérêt pour Vallée Sud Habitat d'acheter en VEFA, l'immeuble réalisé par le promoteur « EMERIGE » situé au 482 Avenue du Général de Gaulle à Clamart, qui comprend 38 logements à loyers libres, 38 places de stationnements et 10 stationnements 2 roues motorisés, destinés par la suite à la location,

**Entendu** l'exposé de Monsieur le Président,

**Après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,**

- **DONNE SON ACCORD** pour l'acquisition en VEFA l'immeuble réalisé par le promoteur « EMERIGE » comprenant 38 logements à loyers libres, 38 places de stationnements et 10 stationnements 2 roues motorisés, aux prix de **6 050,00 € TTC (TVA à 10%) le m<sup>2</sup> de surface habitable**.
- **AUTORISE** la signature du contrat de réservation et de l'acte authentique à venir ou tout autre document se rapportant à cette acquisition par le Directeur Général ou son représentant,
- **AUTORISE** les règlements financiers prévus dans les actes,
- **APPROUVE** le prix de revient prévisionnel de l'opération évalué à **19 908 321,13 € TTC**,
- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel,
- **DEMANDE** au Directeur Général, le cas échéant, de présenter à un prochain conseil d'administration, le nouveau prix de revient prévisionnel après l'obtention de la valeur vénale du Pôle d'évaluation Domaniale ainsi que la mise à jour du plan de financement et du résultat d'exploitation,
- **AUTORISE** le Directeur Général ou son représentant à tout mettre en œuvre pour la réalisation complète de cette opération, à solliciter les subventions auprès des différents organismes financeurs, à négocier les emprunts et à signer tous les documents nécessaires.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat « VALLEE SUD HABITAT ».

**Le Président,  
Maire de Clamart,  
Président du Territoire  
Vallée Sud – Grand Paris,**

**Jean-Didier BERGER**

Vu pour être certifiée conforme à l'original  
Publiée ou notifiée le 20 décembre 2023  
Reçue en Préfecture le 20 décembre 2023  
Certifiée exécutoire le 20 décembre 2023  
Par application de la loi du 22 juillet 1982

**Yann CHEVALIER**  
Directeur Général